

La LETTRE DE PARIS MÉTROPOLE

#01 - AVRIL 2016

À LA UNE :

- Paris Métropole aujourd'hui
- Paris Métropole au Salon de l'AMIF
- L'atlas du Grand Paris - tome 2: les dynamiques communales
- Retour sur le comité syndical du 8 avril 2016 à Clichy-sous-Bois
- À l'agenda

Paris Métropole aujourd'hui

Un lieu d'échange, de réflexion et d'action pour les collectivités de l'espace métropolitain.

Depuis sa création en 2009, le syndicat mixte Paris Métropole est un lieu de travail commun, d'échange et de convergence qui réunit tous les niveaux de collectivités (communes, intercommunalités, départements, région) de toute la zone urbaine capitale.

Il aborde globalement les enjeux métropolitains en s'affranchissant des périmètres administratifs tout en considérant et en respectant les compétences de chacun. Il appréhende la construction métropolitaine selon un périmètre ouvert, sur un principe de polycentrisme et de diversité des territoires.

Il accompagne les évolutions institutionnelles en cours ou à venir, en fait une évaluation et anticipe leurs effets.

Il organise ses travaux aux niveaux nécessaires : Unité urbaine, Région Île-de-France, Bassin Parisien, Axe Seine, national, européen, mondial.

Les relations et dispositifs de collaboration entre collectivités territoriales et l'État sont un sujet permanent d'étude du syndicat et le dialogue avec les citoyens et les acteurs socio-économiques est un axe essentiel de ses travaux en 2016.

Regroupant plus de 90 % des collectivités de petite couronne et de nombreuses collectivités du reste de la zone urbaine, il est légitimé pour représenter l'ensemble des collectivités territoriales.

Il réunit ainsi des collectivités territoriales de toutes sensibilités. L'alternance politique annuelle à sa présidence, la pluralité de son Bureau et son fonctionnement « 1 collectivité = 1 voix » garantissent sa neutralité partisane.





Paris Métropole au salon de l'AMIF

La carte géante de l'intercommunalité de l'unité urbaine au 1^{er} janvier 2016 remporte un franc succès!

Depuis 2010, Paris Métropole s'expose au Salon de l'AMIF proposé pour cette édition 2016, porte de la Villette.

Les 12, 13 et 14 avril, de nombreux visiteurs se sont ainsi rendus sur le stand de Paris Métropole.

La carte géante installée au sol qui présentait les nouvelles intercommunalités de l'unité urbaine au 1^{er} janvier 2016 a été particulièrement plébiscitée.

Les sept axes de travail de Paris Métropole en 2016 ont été également présentés au public. Les élus ont été vivement invités à rejoindre les groupes de travail constitués autour des thèmes suivants :

- Vision stratégique du Grand Paris,
- Laboratoire Post NOTRe,
- Concertations métropolitaines,
- Articulations territoriales,
- Solidarité financière,
- Relations entre collectivités territoriales et outils d'aménagement de l'État,
- Transition écologique et énergétique.

Pour en savoir plus, retrouvez les fiches de présentation des groupes de travail et les compte rendus des réunions sur le site internet : www.parismetropole.fr.

Tous les membres de Paris Métropole peuvent participer aux séances des groupes de travail.

Publication du nouvel atlas du Grand Paris

Les regroupements intercommunaux de l'agglomération parisienne au 1^{er} janvier 2016 - Tome 2 - les dynamiques communales.

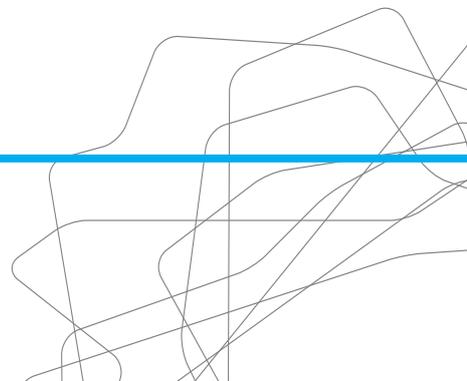
Ce deuxième recueil cartographique publié par Paris Métropole avec l'expertise et la contribution de l'APUR et de l'IAU-îdF complète le premier tome sorti en janvier dernier consacré aux nouvelles dynamiques intercommunales au 1^{er} janvier 2016. Ces deux documents sont issus des travaux du groupe de travail « Articulations territoriales » de Paris Métropole.

Travaillant à la définition de leurs nouveaux projets de territoires, les élus ont sollicité Paris Métropole pour aller plus loin dans ce deuxième ouvrage : ils ont souhaité que la réflexion sur les dynamiques territoriales soit détaillée au niveau communal, véritable moteur de chaque intercommunalité.

Afin de mettre en relation différents niveaux d'analyse, les données sont représentées à l'échelle communale et les cartes sont regroupées en trois thématiques :

- 1/ Les cartes générales qui brossent le panorama institutionnel et les projets en cours ;
- 2/ Des cartes relatives aux caractéristiques démographiques et socio-économiques des habitants de l'agglomération ;
- 3/ Des cartes relatives aux territoires quant à la localisation de l'emploi, aux questions de logement et de richesse locale.

Les tomes 1 et 2 sont téléchargeables sur les sites Internet : Paris Métropole : <http://www.parismetropole.fr> // APUR : www.apur.org // IAU-îdF : www.iau-idf.fr





Comité syndical du 8 avril à Clichy-sous-Bois

Les élus affirment la nécessité d'une coopération étroite entre les territoires, pour faire vivre les projets communs au-delà des frontières institutionnelles.

Cette réunion plénière présidée par Patrick JARRY, en présence d'Olivier KLEIN et de 70 autres maires et présidents de collectivités du Grand Paris, avait pour objet notamment le renouvellement du Bureau de Paris Métropole, l'adoption de son budget 2016 et un débat sur la place de la grande couronne urbaine dans la construction métropolitaine.

42 membres ont été élus au Bureau, respectant les équilibres politiques des collectivités et le nombre de sièges à la vice-présidence a été reconduit à 15.

Le budget 2016 a été adopté à l'unanimité. Il est marqué notamment par une baisse significative de la cotisation demandée aux intercommunalités. Cette baisse s'explique par le choix de pas demander une double cotisation (commune /intercommunalité).

La diminution budgétaire engendrée est rendue possible par une rationalisation accrue des dépenses.

Débat :

Pour la première fois depuis la loi NOTRe et la création de la Métropole du Grand Paris, les élus de l'espace métropolitain, parmi lesquels des présidents de grands EPCI, d'EPT et le président de la Métropole du Grand Paris, ont échangé sur la question de la coopération entre leurs territoires.

Quatre des présidents des 17 grands EPCI sont intervenus pour affirmer l'intérêt et la nécessité de formuler des propositions, de trouver des modes de coopération avec les EPT à leurs frontières et avec la Métropole du Grand Paris dans son ensemble.

Deux propositions ont été faites : celle d'ententes entre les EPCI et les EPT d'une part, et celle d'un conventionnement entre les EPCI et la Métropole du Grand Paris d'autre part.

Les élus de ces différentes institutions affirment par ailleurs la nécessité de revoir les dispositifs de contractualisation entre territoires et/ou avec l'État, s'inquiétant du devenir des Contrats de Développement Territorial, du rôle des Contrats d'Intérêt National et de la création de nouvelles OIN.

Sur la contractualisation État/territoires, Patrick OLLIER, président de la Métropole du Grand Paris et Patrick JARRY, président de Paris Métropole demandent à rencontrer ensemble Jean-Michel BAYLET, ministre de l'Aménagement du territoire pour que cette question soit traitée avec les élus de l'espace métropolitain.

Le transport reste un pilier du développement des liens entre les territoires et leur inclusion dans la métropolisation.

Les élus ont manifesté un intérêt marqué pour continuer à débattre ensemble des problématiques de territoire, de lien entre petite et grande couronne, de projets, pour construire une ambition partagée

et un destin commun entre la Métropole du Grand Paris et la grande couronne.

Paris Métropole est réaffirmé par les élus comme l'instance qui réunit l'ensemble des collectivités de toutes les strates, chacune contribuant légitimement à la construction métropolitaine. Les élus produiront ainsi au cours de l'année des propositions concrètes portant sur :

- une réflexion sur la vision stratégique du Grand Paris donnera lieu notamment à la production d'un document d'interpellation issu d'une concertation entre élus ;
- la question de la compensation financière liée au FSRI, au FPIC et leur articulation avec la DGF sera posée pour sortir de l'improvisation et des ajustements faits ces dernières années et faire des propositions cohérentes et justes pour l'ensemble des collectivités locales de l'espace métropolitain ;
- la participation citoyenne et la question du sens et de l'ambition seront au cœur du débat ;
- l'aménagement et la problématique de la contractualisation seront à l'étude.

À l'agenda / mai - juin

Les prochains rendez-vous de Paris Métropole

- **3 mai** : Réunion du groupe de travail « Relations entre collectivités territoriales et outils d'aménagement de l'État ».
- **10 mai** : Bureau (cadre des travaux sur l'évolution institutionnelle et sur les dispositifs de péréquation financière).
- **17 mai** : Réunion du groupe de travail « Solidarité financière » (état des lieux et conséquences attendues des dispositifs actuels).
- **17 mai** : Réunion du groupe de travail « Vision stratégique du Grand Paris » (synthèse entre les élus interviewés sur la stratégie, lancement d'une phase de consultation métropolitaine).
- **31 mai - 2 juin** : Paris Métropole tiendra un stand au Salon de l'AMF - Porte de Versailles.
- **3 juin** : Réunion du groupe de travail « Concertations métropolitaines ».
- **7 juin** : Bureau.
- **10 juin** : Comité syndical (débat sur l'évolution des dispositifs de solidarité financière en ÎdF, ouvert à tous les maires de l'Unité urbaine).
- **21 juin** : Bureau.
- **5 juillet** : Bureau.



Suivez toute notre actualité : www.parismetropole.fr / [@ParisMetropole](https://twitter.com/ParisMetropole)

Pour vous abonner ou vous désabonner à la Lettre de Paris Métropole, écrivez à l'adresse : lalettre@parismetropole.fr